# LA LETTRE DU COMITÉ

Janvier 2025

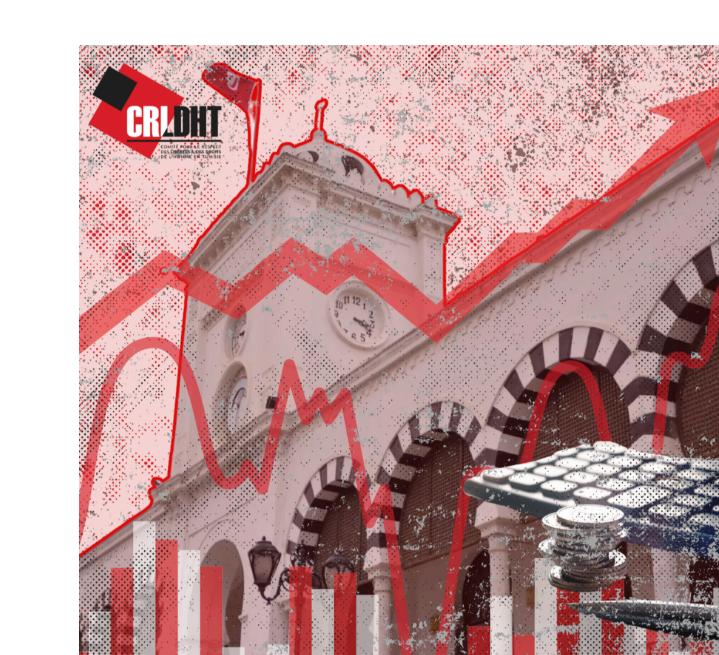


# La peur se réinstalle en Tunisie

Il est bien loin ce 14 janvier 2011, lorsque les Tunisiens se sont sentis libres. Débarrassés d'un régime qui les oppressait, ils avaient vu venir à

eux le moment d'écrire leur histoire, et de prendre en mains leur destin.

LIRE L'EDITO



# DE QUELQUES CARENCES DANS LA LOI DE FINANCE 2025

La promulgation de la loi de finances 2025, adoptée le 2 décembre 2024 par l'Assemblée des représentants du peuple et le 4 décembre par l'Assemblée des régions et districts, puis publiée au Journal officiel de la République tunisienne, illustre des lacunes méthodologiques et institutionnelles préoccupantes.

LIRE L'ARTICLE



# Mobilisation des mineurs : slogans populistes et montée du sentiment d'humiliation

Depuis le début des années 1920, le bassin minier tunisien a connu les premières tentatives d'organisation syndicale avec les syndicats de la Confédération Générale du Travail (CGT).

LIRE L'ARTICLE



#### Le protocole d'accord UE-Tunisie: entre enjeux migratoires et préoccupations sur les droits humains

L'accord signé le 16 juillet 2023 entre l'Union européenne (UE) et la Tunisie suscite de nombreuses préoccupations, notamment concernant son pilier « Migration et mobilité

LIRE L'ARTICLE



## Tribune : La Révolution tunisienne : d'une transition démocratique Tribune Tribu défaillante à un populisme autoritaire

Abidine Ben Ali après 24 ans de tyrannie, de répression et de corruption a marqué un tournant historique.

Le 14 janvier 2011, la fuite de Zine El

LIRE LA TRIBUNE

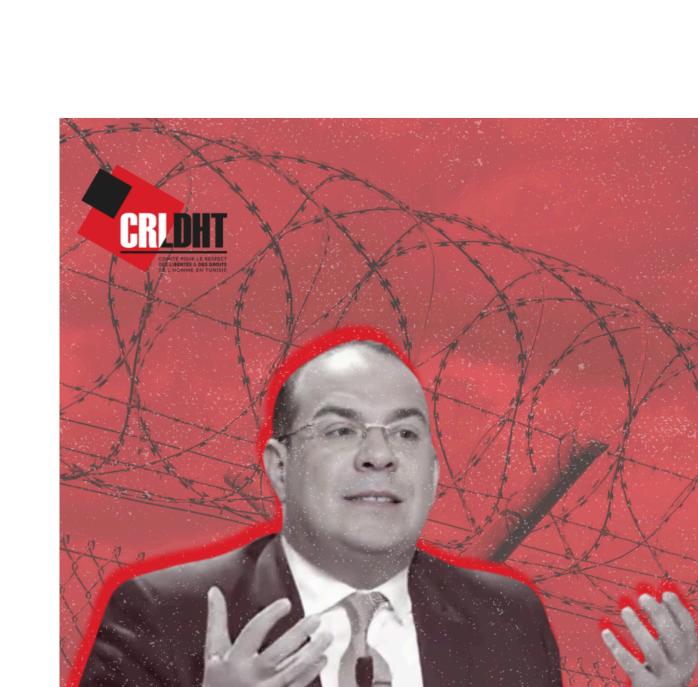


## Grève de la faim de Sihem Ben Sedrine : un acte de résistance contre l'injustice

Le 14 janvier 2025, date emblématique

marquant l'anniversaire de la révolution tunisienne de 2011, Sihem Ben Sedrine, présidente de l'Instance Vérité et Dignité (IVD), a entamé une grève de la faim illimitée

LIRE LE COMMUNIQUE



#### Verdict contre M. Mehdi Ben Gharbia : une condamnation scandaleuse

Lundi 27 janvier 2025, la chambre criminelle du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 a rendu son verdict concernant M. Mehdi Ben Gharbia, ancien député, ancien ministre et homme d'affaires tunisien.

LIRE LE COMMUNIQUE



#### Cri de détresse de Jamal Eddine Boughaleb, frère de Mohamed Boughaleb

« Pour que tout ne soit pas perdu » Qui nous entend ? Qui nous rendra justice ? Ô Dieu ! Qui nous entend ? Quelle est sa faute ? Qui pour le pays ? Qui pour la dignité et la vie ? »

LIRE LE COMMUNIQUE



#### Un verdict révoltant. Sonia, vous n'êtes pas seule!

La chambre correctionnelle près de la Cour d'appel de Tunis a confirmé, le 24 janvier 2025, la condamnation de l'avocate et chroniqueuse Sonia Dahmani, tout en ramenant sa peine d'emprisonnement de deux ans à un an et six mois.

LIRE LE COMMUNIQUE



### Tunisie: « complot contre la sureté de l'Etat » ou complot contre

l'opposition ? Le procès dit de "complot contre la sûreté de

l'État", initialement prévu pour le 7 février

2025 et reporté au 4 mars sans explication, reflète les dérives autoritaires du régime de Kaïs Saïed et l'instrumentalisation de la justice pour anéantir l'opposition.

LIRE LE COMMUNIQUE



# l'Association des Magistrats Tunisiens (AMT)

Communiqué de soutien à

du tribunal de première instance de Tunis, la première substitute a fait irruption, accompagnée d'un agent des forces de l'ordre

Sur instruction du procureur de la République

LIRE LE COMMUNIQUE



# Solidarité avec Abir Moussi

informé de l'intention de Mme Abir Moussi, présidente du Parti Destourien Libre, d'entamer une grève de la faim sauvage. LIRE LE COMMUNIQUE

Le Comité pour le respect des libertés et des

droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) a été



Cycles de conférences en 2025 : Liquaet Eco et Pop

Le CRLDHT organise en 2025 un cycle de conférences

intitulé **« Liquaet économie et populisme »**, une initiative visant à analyser et à examiner des solutions concrètes aux crises multidimensionnelles qui affectent la Tunisie. Ces conférences exploreront les obstacles institutionnels et sociétaux entravant les réformes économiques et l'inclusion sociale, ainsi que les impacts du populisme autoritaire sur les droits humains et la gouvernance. Universitaires, chercheurs et acteurs de la société civile seront mobilisés pour formuler des propositions renforçant la justice sociale, la résilience

économique et les valeurs démocratiques fondamentales. Ce programme débutera le **6 février 2025**, avec une première conférence dédiée au thème de « La rente », organisée en partenariat avec l'association ALERT. La deuxième conférence se tiendra le 28 février 2025, sous le thème : « La perversion du droit comme outil du

Ce cycle de conférences se veut une plateforme de réflexion et d'action, rassemblant toutes les parties prenantes pour construire un avenir plus inclusif et respectueux des droits fondamentaux.

détournement et répression en Tunisie.

populisme », ou : Quand le droit devient une arme :

f ◎ in ♂ CRLDHT

21ter rue voltaire

crldht@proton.me

+33 (0)1 23 45 67 89

75011 Paris